

la parole de Dieu, dans les Decrets des Conciles, dans les Autoritez des Peres, & dont v^{re} Ecole se glorifie depuis long-temps.

Comme donc toute personne sage & droite de cœur, n'osera avancer, (pas même les Calomnieurs) que la Doctrine de St. *Augustin* & de St. *Thomas*, ait été flétrie par les Censures de ladite *Constitution*; nous défendons sous les peines Canoniques, à qui que ce soit, de semer de telles calomnies, & de faire courir de tels bruits.

Continuez à vous regler sur la Doctrine de v^{re} célèbre Docteur, laquelle est plus claire que le jour, & ne renferme aucune Erreur, au moyen de laquelle il a illustré l'Eglise de Jesus-Christ. Soutenez-la, & défendez-en la pureté avec vigueur, puisqu'elle est la regle de la Doctrine Chrétienne, & qu'elle ne contient que les veritez de nôtre Sainte Religion.

Vos Prédécesseurs, *Mes chers Freres*, l'ont ainsi pratiqué, & c'est pour adoucir vos amertumes, & tranquiliser vos allarmes, que Nous vous annonçons ceci d'une voix Apostolique, & que Nous y prenons toute la part possible. C'est la moindre chose que Nous puissions, ayant embrassé vos Statuts, & fait profession dans v^{re} Ordre Illustre; y ayant été élevé, & y ayant par consequent sucé le lait de la Doctrine de St. *Thomas*, & la Providence venant de nous en tirer pour gouverner l'Eglise. Priez Dieu, qui est le Pere de la Paix & de la Verité, que chacun suive dans une simplicité de cœur la Doctrine de St. *Thomas*; afin que nous puissions un jour ne respirer que des sentimens de charité & de fraternité. &c.

Si la traduction paroît soupçonneuse, on peut consulter la Copie Latine que voici.

San-